

## La répartition des professeures et professeurs par âge

Le dernier *SPULTIN* a documenté l'important déclin des effectifs professoraux qu'a connu l'Université Laval au cours des dernières années.

En effet, du 1<sup>er</sup> mars 1998 au 1<sup>er</sup> mars 2002, le nombre de professeures et professeurs admissibles et cotisants au SPUL est passé de 1 340 à 1 191, soit une réduction de 11,1 %, alors que la population étudiante et les montants octroyés aux professeures et professeurs en subventions et contrats de recherche augmentaient respectivement de 1,5 % et 61,9 % !

Ce *SPULTIN* présente un portrait des professeures et professeurs admissibles au SPUL en fonction de leur âge. Ce portrait fait ressortir l'ampleur et l'urgence de la tâche qui attend l'Université en ce qui a trait au renouvellement des ressources professorales.

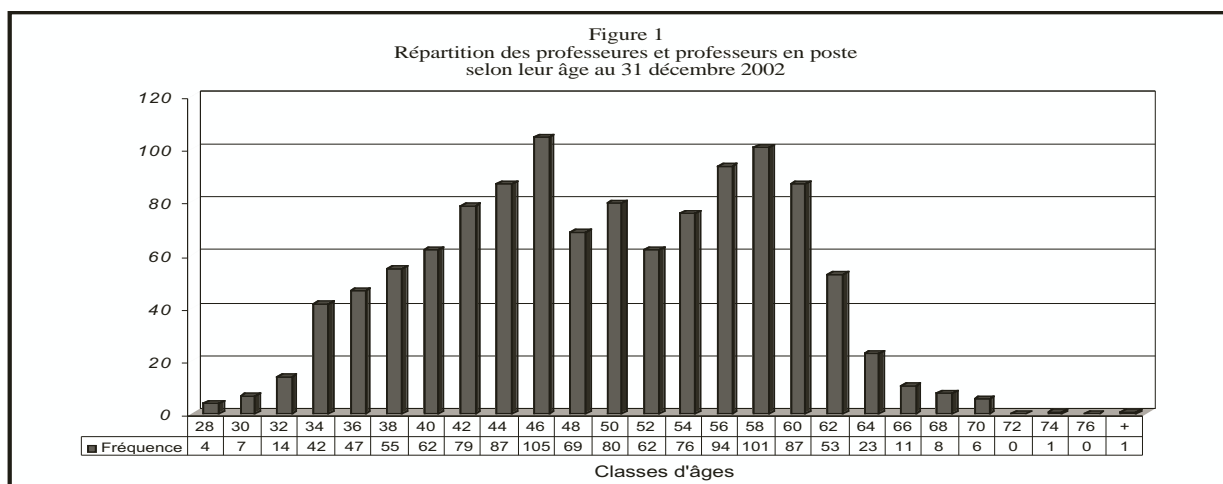
### Une distribution bimodale des âges

La figure 1 illustre la répartition, en fonction de l'âge, des 1 174 professeures et professeurs en poste (admissibles au SPUL) au 31 décembre 2002 (les

professeures et professeurs administrateurs ne font pas partie de ce groupe).

Cette figure met en évidence le caractère bimodal de la distribution, dont les pics se rapportent aux classes d'âge de 45-46 et 57-58 ans. Un examen plus détaillé des données montre qu'au 31 décembre 2002, 385 professeures et professeurs admissibles au SPUL avaient 55 ans ou plus, et que 144 d'entre eux avaient atteint le cap des 60 ans. Par comparaison, le SPUL ne compte actuellement que 231 professeures et professeurs admissibles de moins de 40 ans, soit 19,7 % de ses effectifs.

Si, comme jadis, la retraite était obligatoire et fixée à 65 ans, ce serait donc environ 12 % (144/1174) du corps professoral actuel qu'il faudrait remplacer au cours des cinq prochaines années, et 33 % (385/1174) d'ici 10 ans. Cette prévision paraît conservatrice puisque dans les faits, c'est en moyenne à 61,5 ans que les professeures et professeurs admissibles au SPUL prennent actuellement leur retraite. De plus, au 31 décembre 2002, seuls 27 (2,3 %) professeures et professeurs avaient 65 ans ou plus.



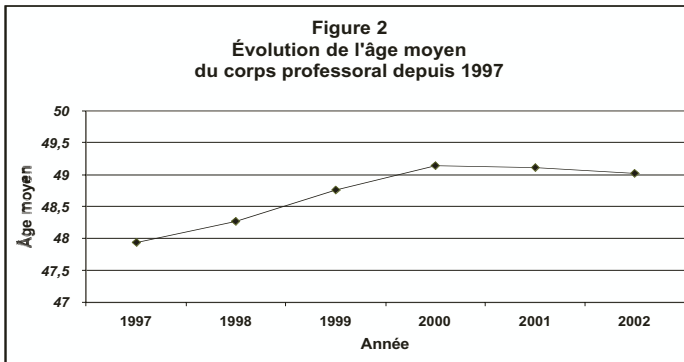
Source : Base de données du SPUL constituée à partir des données du vice-rectorat aux ressources humaines, Université Laval (même source pour les autres figures).

### Les membres du Comité d'analyse de la gestion institutionnelle (CAGI)

Christian Genest (mathématiques et statistique), président; Maurice Gosselin (école de comptabilité), représentant du CEX; Christine Piette (histoire); Jean Plante (fondements et pratiques en éducation).

## Une stagnation de l'âge moyen

La figure 2 illustre l'évolution de l'âge moyen des professeurs et professeurs admissibles au SPUL depuis 1997. Les nombreux départs à la retraite survenus ces trois dernières années ont atténué le vieillissement du corps professoral qui prévalait antérieurement. L'âge moyen stagne à 49 ans, à cause du faible nombre d'embauches et d'une tendance de plus en plus marquée à engager des professeurs et professeurs d'âge mature. Pour les trois dernières années par exemple, l'âge moyen des nouveaux engagés se situe autour de 37 ans.



## Une comparaison est-ouest

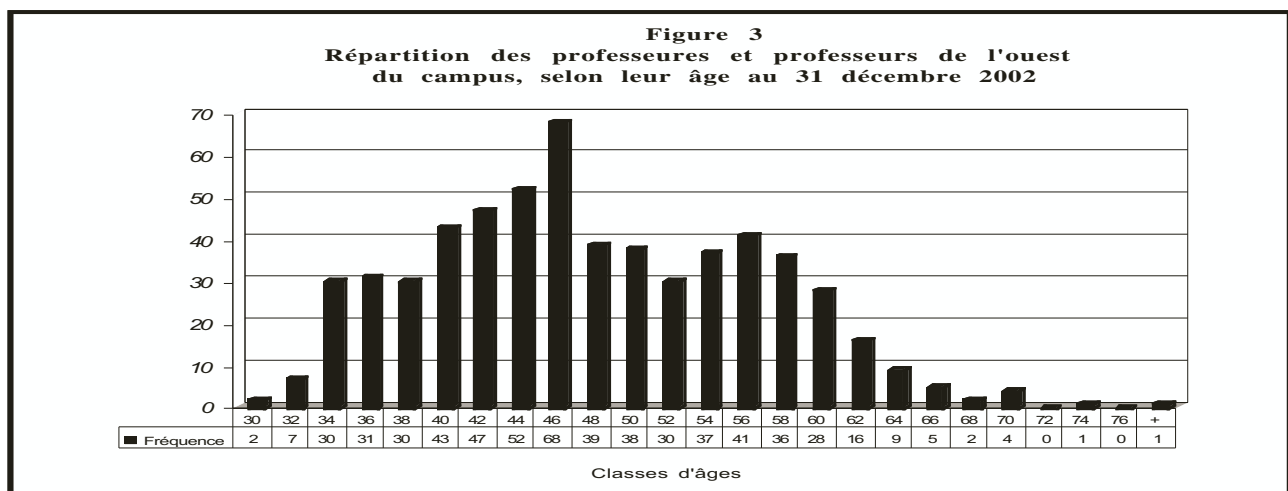
Comme le montrent les figures 3 et 4, la bimodalité de la distribution des âges, illustrée à la figure 1, s'explique par une disparité des groupes assez marquée entre les secteurs est et ouest du campus.\* Au 31 décembre 2002, il y avait 577 (49,15 %) professeurs et professeurs dans l'est du campus et 597 (50,85 %) dans l'ouest. L'âge moyen était de 47,3 ans dans l'ouest et il se chiffrait à 50,6 ans dans l'est. En outre, il ressort que les classes

d'âges de 45-46 et 57-58 ans, déjà identifiées à la figure 1 comme les plus peuplées, constituent en fait les pics respectifs des distributions (unimodales !) de l'ouest et de l'est. De plus, 93 professeurs et professeurs de l'est avaient 60 ans ou plus, soit environ 16 %, alors qu'il n'y en avait que 51 (8,5 %) dans l'ouest. Manifestement, le problème du renouvellement du corps professoral auquel l'Université devra s'attaquer tôt ou tard se posera plus rapidement dans l'est que dans l'ouest du campus.

Par ailleurs, la figure 3 présente clairement une diminution importante du corps professoral de l'ouest du campus après 46-47 ans. On peut émettre l'hypothèse que cette diminution est due au départ de professeurs et professeurs en mi-carrière alors qu'une telle situation n'existe pas dans l'est (figure 4). Ainsi, la rétention des professeurs et professeurs semble se poser avec plus d'acuité dans l'ouest du campus.

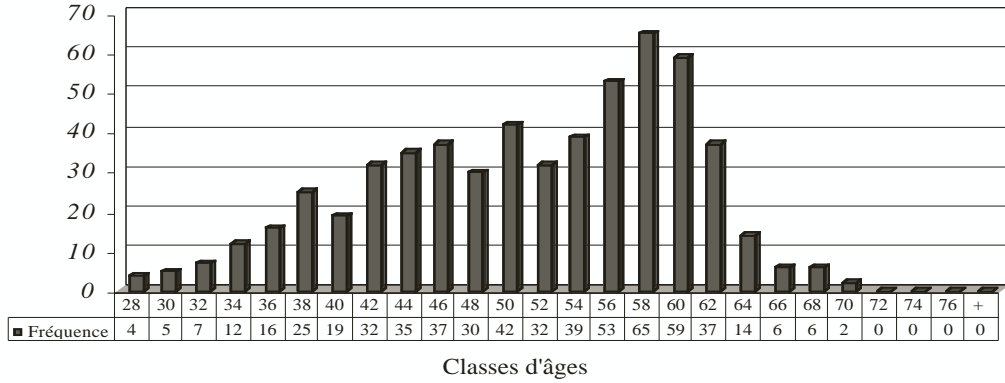
## Les professeurs et professeurs sous octroi

Comment se fait-il que la répartition de l'âge des professeurs et professeurs admissibles au SPUL soit si différente dans l'est et l'ouest du campus ? Ce phénomène peut-il être expliqué en partie par la présence, dans l'ouest, de 83 des 87 professeurs et professeurs suppléants et sous octroi en poste dans l'établissement ? Ces personnes, rattachées pour 70 d'entre elles à la faculté de médecine, constituent après tout un groupe relativement jeune, distribué presque uniformément (figure 5) autour d'une moyenne de 40,8 ans. Comme l'illustre la figure 6, le retranchement de ces données affecte cependant très peu l'allure générale de la courbe de répartition des âges des professeurs et professeurs de l'ouest.

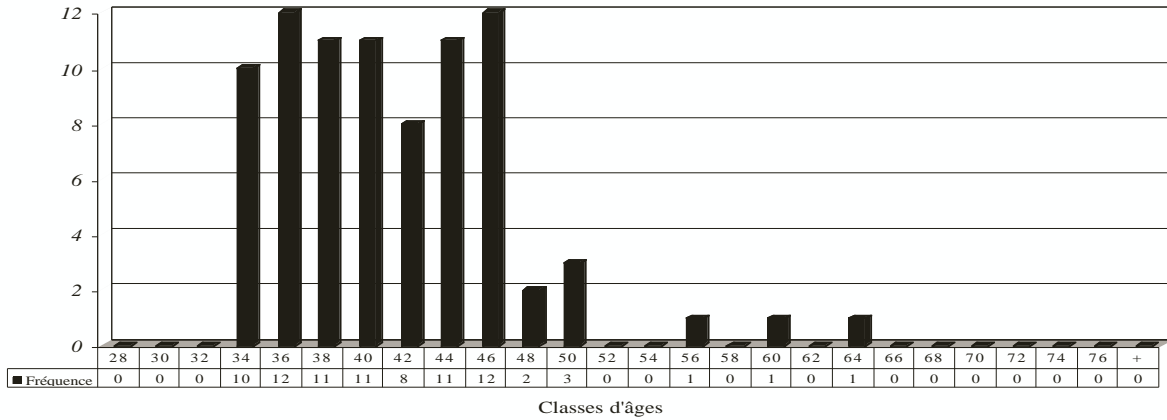


\* Pour les fins d'analyse, l'ouest du campus est constitué des facultés des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, de foresterie et géomatique, des sciences et génie, des sciences infirmières, de médecine, de médecine dentaire et de pharmacie. L'est est constitué des facultés de droit, des sciences sociales, de musique, des sciences de l'éducation, de théologie et de sciences religieuses, des lettres, de philosophie, d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, de même que des sciences de l'administration.

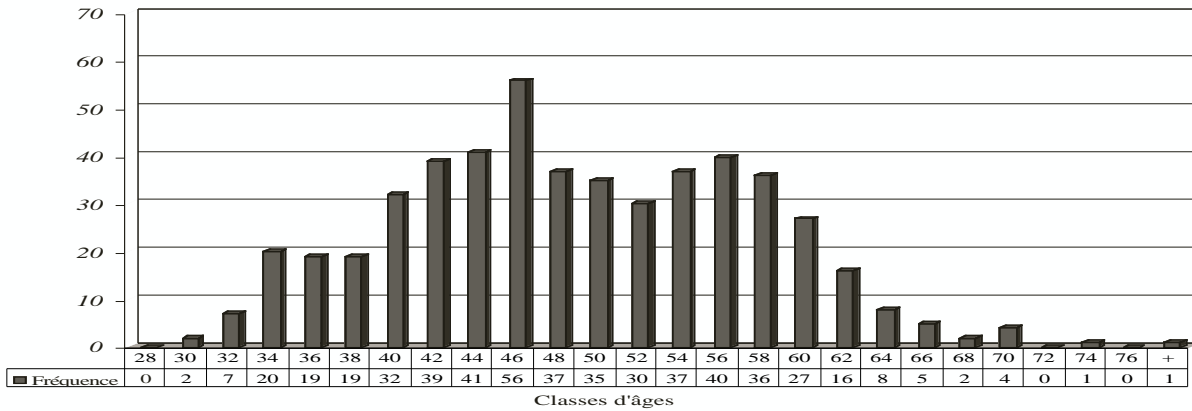
**Figure 4**  
Répartition des professeurs et professeurs de l'est  
du campus, selon leur âge au 31 décembre 2002



**Figure 5**  
Répartition des professeurs et professeurs suppléants et sous octroi  
de l'ouest du campus, selon leur âge au 31 décembre 2002



**Figure 6**  
Répartition des professeurs et professeurs de carrière de l'ouest  
du campus, selon leur âge au 31 décembre 2002



## Le renouvellement : un enjeu majeur

À la lumière des renseignements contenus dans ce *SPULTIN*, il est clair que le renouvellement du corps professoral de l'Université Laval représentera un défi

majeur pour l'administration au cours des prochaines années. Cette responsabilité devra faire partie des priorités de l'Université.



De prochains *SPULTIN*s porteront sur les étapes de la carrière professorale et la présence des femmes à l'Université Laval.



### *ÉLECTIONS DANS LES SECTIONS*

Les Statuts du SPUL stipulent que l'élection de la déléguée ou du délégué de la section, et sa suppléante ou son suppléant, a lieu entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 avril de chaque année. Le moment est donc venu d'élire les représentantes et représentants de votre section au Conseil syndical.

Pourquoi ne pas tenir une réunion de section juste avant la réunion de l'assemblée de l'unité sur la répartition des charges de travail? Il s'agit là d'un bon moment pour élire vos représentantes et représentants au Conseil syndical. Elles et ils pourront alors inclure cette responsabilité dans leur charge de travail. Ces personnes entreront en fonction le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Le **SPULTIN** est publié par le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

Esther Déom, présidente  
Alain Faucher, vice-président  
Maurice Gosselin, trésorier  
Michel Lefrançois, vice-président  
Sylvie Tétreault, secrétaire  
Roger Thériault, vice-président

Le **SPUL**  
**Plus de 25 ans de collégialité, de solidarité et d'équité**

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3339  
Téléphone : **656-2955** Télécopieur : 656-5377  
Courriel : [spul@spul.ulaval.ca](mailto:spul@spul.ulaval.ca)  
Sur la toile : [www.spul.ulaval.ca](http://www.spul.ulaval.ca)

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h  
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30